

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELLIER

(1706-1985)

NOUVELLE SERIE

TOME 16 - 1985

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER



MONTPELLIER
1985

Séance du 21 octobre 1985

RÉCEPTION de Mademoiselle Anne BLANCHARD

ÉLOGE de Marcel GOURON

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs de l'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Je remercie les membres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier d'avoir bien voulu m'élire en cette Compagnie qui, par delà les solutions de continuité de la Révolution et des premières années du XIX^{ème} siècle, prolonge la Société Royale des Sciences de Montpellier créée en 1706. Celle-ci, je cite : *«ouvrage qu'on doit au zèle de quelques particuliers qu'une liaison d'amitiés et d'études portait à s'assembler fréquemment pour s'entretenir de sciences»* répondit pleinement à sa vocation et eut un rôle important dans le mouvement scientifique et encyclopédique du XVIII^{ème} siècle. A ce titre, elle est chère à tout historien de l'Ancien Régime. Elle l'est aussi à mon cœur pour avoir eu comme membres tels ou tels personnages sur lesquels j'avais eu à me pencher. M'avoir permis de siéger parmi leurs héritiers m'est très sensible. Il me reste pourtant un doute : je ne suis pas sûre du tout qu'ils eussent souscrit à votre choix, récusant en bons misogynes qu'ils étaient, la femme que je suis, moins généreux sur ce point que leurs contemporains de l'Académie d'Arles ou des Jeux Floraux de Toulouse, admettant déjà, comme vous le faites maintenant vous-mêmes, une certaine féminisation de recrutement.

Il m'est encore plus agréable d'avoir été élue au XX^{ème} fauteuil. En termes académiques, élection signifie succession. Sept titulaires seulement en ce siège depuis 1847. Le dernier fut Marcel GOURON dont j'ai l'honneur de prononcer l'éloge, l'avant-dernier (1922-1951) n'étant autre que le doyen Augustin FLICHE. C'est avec émotion que je l'ai découvert.

Je suis incapable de dire quel est le premier souvenir que je conserve d'Augustin FLICHE car il fit toujours partie de mon horizon enfantin : sa femme et lui étaient arrivés à Montpellier en même temps que mes parents et les deux ménages se lièrent d'amitié bien avant ma naissance. Je le revois, se levant de derrière sa table de travail, pour accueillir, d'un grand rire sonore et bon, les enfants de collègues venus jouer avec les siens certains jeudis après-midi. Il supportait alors avec une patience à toute épreuve le tapage qui nous déchaînions — et croyez-moi, pour une fois je n'étais pas en retard — et s'éclipsait alors du bel étage de l'hôtel de Castries qu'il occupait rue Saint-Guilhem.

J'entends aussi — mais beaucoup plus tard — le son de sa voix lorsqu'il professait dans la «nouvelle» — dite maintenant la vieille — faculté des Lettres de la rue Cardinal de Cabrières. C'est lui qui nous fit découvrir ce que le Grand Schisme d'Occident, écartelant l'Europe chrétienne entre deux obédiences pontificales, avait eu de douloureux et de si préjudiciable à l'Église. C'est lui pareillement qui nous fit comprendre, à travers les *Acta sanctorum*, les méthodes de la critique historique mise au point par les bollandistes du XVII^e siècle, ces savants bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Lui encore qui nous donna nos premières leçons d'archéologie médiévale en nous faisant visiter le palais des papes d'Avignon, si cher à son cœur d'historien. Le souvenir, pour quelques instants, abolit la durée ! Je suis heureuse et fière d'être, en cette Académie, dans sa directe filiation.

Je suis heureuse aussi de pouvoir rendre hommage à mon prédécesseur direct, Marcel GOURON, membre de l'Académie de 1952 à 1982, d'abord directeur en titre, puis honoraire, des services d'archives de l'Hérault.

Marcel GOURON est né le 2 avril 1900 à Saint-André de Cubzac, à vingt-deux kilomètres au nord-est de Bordeaux. A première vue, c'est donc un homme de la Gironde. Mais ses racines sont plus complexes que ne le laisserait supposer son acte de naissance. Bordelais par sa mère, il est aussi Dauphinois par son père.

Sa famille paternelle les PERRIN-GOURON (que les fantaisies d'écriture d'un scribe d'état-civil transformèrent plus simplement en GOURON) est originaire de la région d'Allevard, dans le département de l'Isère, à une quarantaine de kilomètres de Grenoble et au pied des hautes chaînes des Sept-Laux et de Belledonne. Séparé du Grésivaudan par un dos de terrain difficile à franchir, de ce fait à l'écart du grand axe de circulation alpine pourtant si proche, ce canton semi-montagnard est un petit monde clos. Sol pauvre, climat rude et humide, belles forêts, grandes prairies, mais terres arables rares et médiocres. Pourtant, formé à la dure, travailleur acharné, l'Allevardin fut toujours tendu à tirer le maximum de son coin de terre, cultivant seigle, maïs, pommes

de terre, utilisant le moindre adret pour ses arbres fruitiers, ses noyers, ses quelques ceps de vigne nouveaux, rabougris, mais pour lui plus précieux que des bijoux. Avec cela — comme le Cévenol et pour les mêmes raisons : une terre médiocre et surpeuplée — il cherchait encore d'autres ressources du côté de l'artisanat et de l'industrie : filatures du chanvre de ses chenevières, moulinage de la soie des cocons autochtones, thermalisme, surtout forges et aciéries déjà vivantes au Moyen Âge. Tout ceci faisait qu'en Allevard tous les habitants étaient à la fois paysans et ouvriers, Ainsi en allait-il pour les ancêtres GOURON.

Malgré cette ingéniosité sans cesse en éveil, la surcharge démographique était si forte que nombreux étaient les Allevardins à quitter la vallée pour s'en aller parfois très loin et souvent pour toujours. Ajoutez à cela le «ratissage des cerveaux» pratiqué par les instituteurs d'alors relayant sur ce point l'action déjà ancienne des curés, et vous comprendrez combien cette émigration fut souvent de haute qualité. Le père de Marcel GOURON avait été un de ces garçons dépistés pour leurs aptitudes intellectuelles et scientifiques. Elève très jeune — comme cela était la règle à cette époque — de l'école des Arts et Métiers de Cluny, il fut ensuite reçu à l'agrégation de mathématiques à vingt-et-un ans. C'était en 1884. D'abord en poste au lycée de Tarbes, il fut nommé peu de temps après à celui de Rochefort, enfin à celui de Bordeaux. C'est là, en cette dernière décennie du XIX^{ème} siècle qu'il se mariait à une jeune fille du cru, définitivement éloigné de son Dauphiné natal, aussi bien par le hasard des nominations de l'Instruction Publique que par son nouveau foyer.

Bien différent le pays maternel, qui fut aussi celui de la naissance et de la jeunesse de Marcel GOURON ! Dans une Guyenne d'altitude modeste et largement ouverte aux influences de l'océan proche, il est de nombreux paysages finement ciselés, parfois fortement contrastés mais s'ordonnant les uns comme les autres autour des voies d'eau : Garonne, Dronne, Dordogne, Isle, Dropt... Parmi ces petites unités si nettement individualisées dans le grand ensemble bordelais, le plateau de la rive droite de la Dordogne forme comme une sorte de vaste balcon largement étalé au-dessus du cours d'eau, cette «autre mer». C'est du tertre de Fronsac qu'on le découvre le mieux. De là, il est loisible de contempler le magnifique vignoble qui se déploie alentour, de suivre les méandres d'une Dordogne qui s'attarde encore avant de s'unir à la Garonne et qu'animent toujours le flux et le reflux de la marée océane, d'apercevoir dans la campagne les solides constructions de belles pierres claires des donjons plantagenêts ou des châteaux de grands crus. Un paysage ample, aimable, chargé d'histoire, accueillant à la réflexion : la demeure de Michel de MONTAIGNE est ici toute proche. Cette terre aux nuances méridionales si marquées est aussi région de passage : la grande voie

méridienne terrestre, la voie d'eau, en gros est-ouest. Une file de villes modestes mais vivantes, «filleules» de la puissante commune médiévale de Bordeaux, suit la rivière : Saint-Émilion, Libourne, Castillon-la-Bataille à l'est, Bourg et Saint-André de Cubzac à l'ouest. C'est dans cette dernière localité, sise sur la route de Bordeaux à Saintes et à Poitiers, que Madame GOURON mère — Ida PIOCEAU de son nom de jeune fille — était née de famille vigneronne. Dans un pays où toute la vie est suspendue à la production de ce vin de Bordeaux — ou plutôt de Dordogne, Saint-Émilion et Pomerol en tête, en grand renom dans l'Europe entière dès le Moyen Âge — être propriétaire de quelques hectares de vignes donne une assise sociale et économique certaine. Le grand-père maternel de Marcel GOURON comme les autres propriétaires vinifiait lui-même son raisin, produisait un vin généreux et corsé. Avec cela, maire de sa ville et conseiller général de son canton, de ce fait préoccupé de politique locale et de bien public.

Le mariage du Professeur GOURON et d'Ida PIOCEAU a lieu en 1895 ; le marié a trente-deux ans, la mariée à peine dix-sept. Trois enfants leur naissent : deux filles encadrant le fils Marcel. Très vite, celui-ci entame ses études au lycée de Bordeaux où enseigne son père. Enfance sans histoire, heureuse. La déclaration de guerre d'août 1914 ne modifie pas sensiblement le rythme de la vie familiale, le Professeur GOURON ayant déjà passé la cinquantaine et ne pouvant de ce fait être mobilisé. D'ailleurs sa santé n'est pas bonne et il meurt dès l'année suivante, alors que son fils n'a que quinze ans. L'adolescent partage le chagrin de sa mère et voit les difficultés dans lesquelles se débat cette jeune veuve qui jamais ne se remaria. Malgré l'aide des siens et une petite aisance, la tâche est lourde pour Madame GOURON mère pour finir d'élever ses trois enfants dans une époque qui ignorait l'enseignement secondaire gratuit et la couverture sociale. Grâce aux bourses obtenues par concours et qu'il enlève haut la main, Marcel GOURON termine son cursus scolaire sans le moindre essoufflement. Son oncle maternel, maire et conseiller général de Saint-André de Cubzac, s'efforce de pallier l'absence du chef de famille. Radical, anticlérical, mais respectant la piété des femmes de la famille pour ne pas mettre en péril la paix domestique, cet homme jovial et souriant est prêt à se dévouer pour son neveu. Un autre personnage, très différent, fait travailler le jeune Marcel. Il s'agit d'un prêtre, lui aussi engagé dans la politique et qui fut quelque temps député de la Gironde. Il a remarqué la vivacité d'esprit du lycéen et l'aide à cultiver ses dons de latiniste. D'autres encore, en particulier certains de ses professeurs, épaulèrent l'adolescent.

Le baccalauréat brillamment passé, Marcel GOURON s'oriente vers le concours des Chartes qu'il prépare à la khâgne — traduisons en français : la première supérieure — de Bordeaux. A la fin de l'année scolaire, il est reçu à l'École des Chartes. Il vient

d'avoir dix-neuf ans. Commence alors, à la rentrée 1919, la période parisienne de sa vie. Période courte, chargée d'espoirs. Espoir collectif : celui d'une jeunesse qui a côtoyé le cauchemar de la guerre et qui espère en être débarrassée pour toujours. Espoir personnel : celui d'avoir dans peu d'années le métier désiré. Temps de l'amitié : ainsi naît l'entente avec André CHAMSON, toujours fidèle. Mais période aussi d'intense travail. Quatre ans pour se perfectionner en latin, en histoire, pour s'initier aux arcanes de l'administration des dépôts d'archives, pour s'exercer à faire des inventaires, pour apprendre toutes les finesses de la paléographie... Et j'en passe ! En même temps, il faut réfléchir à un possible sujet de thèse ; le sujet trouvé, entreprendre les dépouillements et mener la rédaction complète de cet ouvrage au cours de la dernière année d'école. Il faut aussi, en ces temps où les élèves des Chartes ne perçoivent aucun traitement, chercher un « job » pour assurer des ressources régulières. GOURON obtient un poste de surveillant d'internat, d'abord au lycée Lakanal à Sceaux — donc en dehors de Paris, ce qui signifie temps perdu et fatigue supplémentaire —, puis à Janson-de-Sailly ; il finit maître d'internat à Montaigne, poste envié car ce lycée se trouve à deux pas du Luxembourg. La légende prétend que lors de sa toute première surveillance, il se serait adressé de la sorte à ses administrés, potaches parfois aussi âgés que lui : *« Messieurs, je n'ai pas de temps à perdre. J'ai à travailler. Je vous promets de vous laisser la paix à condition que vous en fassiez de même de votre côté. »* Dominés par la forte personnalité de leur nouveau « pion », ayant compris d'instinct que celui-ci ne se laisserait pas faire en cas de chahut, les lycéens, sans piper mot, se le seraient tenu pour dit.

Avant de pouvoir définitivement voler de ses propres ailes, Marcel GOURON doit encore satisfaire à deux obligations. D'abord la soutenance de la thèse de sortie d'école, ensuite le service militaire.

Conseillé par Camille JULLIAN, Professeur à la Sorbonne, il choisit de traiter d'un sujet centré sur son cher Bordelais ; en l'espèce les origines médiévales de l'Amirauté de Bordeaux. Or, une partie des sources se trouvent dans les dépôts londoniens en suite de la longue possession anglaise de la Guyenne. Il obtient en 1923 la bourse Robert-André MICHEL de l'Institut de France qui lui permet de résider quelques mois à Londres et de mener à bien cet ouvrage. A la fin de ses études, il reçoit le diplôme d'archiviste-paléographe. Reste encore l'armée. Durant les années d'École des Chartes, il a suivi les séances de P.M.S. (Préparation Militaire Supérieure) dispensées aux sursitaires désirant devenir officiers de réserve. Aussi, entre-t-il tout naturellement au peloton des Élèves Officiers de Réserve qui est formé depuis la fin de la guerre à Saint-Cyr, dans l'enceinte même de l'École Spéciale Militaire. Il en sort sous-lieutenant d'infanterie. Il a désormais reçu tous les sacrements pour mener une vie active.

Quelque temps archiviste stagiaire de l'Hospice national des Quinze-Vingts, il est nommé archiviste départemental des Landes le 1^{er} janvier 1925, à vingt-quatre ans et demi.

Quatre phases dans cette vie active, d'inégales durées. Ou plutôt deux phases seulement dont la seconde, la plus longue (1928-1970) est brutalement interrompue pendant près de six ans par la guerre. D'abord la phase landaise, très courte, tout au plus trois ans et demi (1925-1928). Le jeune archiviste décide de prolonger sa thèse d'École en thèse d'État. Il profite de la proximité de Bordeaux pour travailler d'arrache-pied aux dépouillements dans les archives girondines. Mais, dès mai 1928, il accepte le poste d'archiviste départemental du Gard. En fait, il quitte définitivement sa Guyenne pour le Languedoc auquel il s'attachera pleinement. Mais il n'en sait encore rien à cette date ! En Languedoc même, il occupe successivement deux directions d'archives départementales : celle de Nîmes (1928-octobre 1951) avec une interruption de septembre 1939 à avril 1945 ; celle de Montpellier (octobre 1951-avril 1970).

La décennie qui précède la guerre est pour lui une période d'accomplissement. A Nîmes, il travaille double, apprenant à connaître sa province d'adoption sans abandonner pour autant les travaux qu'il conduit depuis plusieurs années sur la Guyenne. L'assimilation languedocienne lui a été hautement facilitée par son mariage en 1930 avec Hélène MAURY, de vieille souche nîmoise. Rue des Chassaintes, les vieilles cours des archives du Gard, si paisibles, retentissent dès lors du babillage et des jeux des enfants : André né en 1931, Geneviève en 33, Anne — dite Annette — en 37. Plus tard, après guerre, naîtra Françoise en 1947. Mais n'anticipons pas !

C'est donc dans cette époque d'avant-guerre que l'archiviste du Gard entreprend le dépouillement de certaines séries d'archives non encore répertoriées pour en établir les inventaires dont il faudra ensuite surveiller l'impression, ce qui n'est pas une mince affaire. Par ailleurs, il est sollicité pour donner des conférences — plus modestement appelées causeries — à l'École Antique de Nîmes en les échelonnant sur plusieurs années. Il réunit ces interventions en un livre publié en 1939 et intitulé *«Les Étapes de l'Histoire de Nîmes.»* Enjambant les siècles, virtuose de la longue durée, Marcel GOURON nous donne en sept chapitres brillants, denses et d'expression claire, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur Nîmes. Surtout, sans dédaigner jamais les récits des événements importants, il recherche avant tout quel est l'environnement social ou économique de cette histoire urbaine. L'analyse qu'il conduit sur l'introduction de la Réforme à Nîmes dans les années 1559-1562, faisant intervenir les motifs religieux bien sûr, mais cherchant également à faire ressortir les problèmes économiques, sociaux, intellectuels

des Nîmois d'alors, est à ce point de vue exemplaire et passionnante.

Il fait encore de l'histoire urbaine lorsqu'il finit la transcription des *Chartes de franchise de Guyenne et Gascogne* et celle des *Privilèges accordés à la ville de Bordeaux par Charles VII et Louis XI*, ce dernier ouvrage imprimé en 1937 et qui constitue sa thèse complémentaire. Il publie ici des documents de la fin du Moyen Âge — deuxième moitié du XV^eme siècle — constituant une partie du corpus des libertés concédées par les deux souverains français à la ville de Bordeaux et à son arrière-pays après le retour de la Guyenne à la couronne de France.

C'est dans le même temps qu'il termine la rédaction de sa thèse d'État qu'il soutient à la Sorbonne en 1938. Cette fois-ci encore, il se complait dans la longue durée, du XIII^eme au XVIII^eme siècle ! Le titre est sur ce point révélateur : «*L'Amirauté de Guyenne. Depuis le premier amiral anglais en Guyenne jusqu'à la Révolution*». 560 pages pour débroussailler la question qui n'avait jusque-là jamais intéressé les historiens. Deux points à noter qui — me semble-t-il — permettent de mieux comprendre la qualité intellectuelle de leur auteur dans le jury duquel se trouva Marc BLOCH :

1°) D'abord la *démarche* de l'historien. Il part du droit maritime du XIII^eme siècle, des prétentions des uns et des autres à la souveraineté de la mer pour expliquer la création d'autorités particulières chargées de faire appliquer cette souveraineté. Ainsi naît à Bordeaux une amirauté anglaise avec à sa tête un amiral. Puis la transformation de l'institution avec le retour à l'obédience française à partir de 1452, son personnel, ses compétences, son évolution suivant pas à pas celle de la Monarchie jusqu'à la Révolution. Étude donc de l'évolution d'une administration vénérable au travers des avatars historiques, sans oublier pour autant la connaissance des hommes qui la firent et les implications économiques que cela suppose.

2°) En second, la *méthode* du chartiste au regard des sources utilisées. Entre autres, ce travail permet de comprendre comment, par l'entrecroisement d'archives variées — inventées dirais-je dans le sens d'«inventer un trésor» — l'historien peut couvrir une grande période même si au départ apparaissent des hiatus considérables dans la documentation. Ainsi archives anglaises, françaises, celles des dépôts nationaux, départementaux, privés, aussi de nombreux manuscrits des bibliothèques lui permettent-ils, les uns et les autres, de répondre à la plupart des questions posées au départ.

Une oeuvre qui, malgré son âge, bientôt cinquante ans, demeure toujours nécessaire à qui veut comprendre les problèmes maritimes du sud-ouest de la France.

La guerre interrompt brutalement cette brillante activité. Certes, tous ceux qui

tant soit peu réfléchissaient, — et Marcel GOURON était du nombre —, voyaient bien les nuages s'amonceler ; mais la vie quotidienne jusqu'alors n'en continuait pas moins. Officier dans un régiment d'infanterie de l'armée du Nord, il est de ceux qui, en mai 1940, furent envoyés jusqu'en Hollande et soutinrent le premier choc des panzer-divisions allemandes. Décoré de la croix de guerre avec citation à l'ordre de la Division, il est fait prisonnier à Dunkerque. Envoyé dans un oflag situé en Pologne, il y passe toute sa captivité sauf les quelques derniers mois. En raison de l'avance russe, les Allemands qui se replient, replient aussi les camps de prisonniers. Au cours de ce mouvement, Marcel GOURON se retrouve avec ses camarades dans Berlin bombardé par les Alliés. Puis, ils sont emmenés en Hesse. C'est là que, exsangue, ayant perdu plus de quinze kilos, se tenant avec peine sur ses jambes, il est libéré par les Américains. De Marbourg, via Paris, il rentre à Nîmes en avril 1945, après cinq ans et demi d'absence.

Après ces années de retraite forcée, il est temps de reprendre une vie active. Il demeure à Nîmes jusqu'à l'automne 1951. Il en profite pour faire sortir coup sur coup plusieurs de ces inventaires gardois sur lesquels il avait longuement travaillé avant-guerre : inventaires des archives des *Corporations d'arts et métiers*, des *Administrations et Tribunaux de l'époque révolutionnaire*, *Archives communales du Pont Saint-Esprit*, cette ville-pont si essentielle pour les liaisons routières du Languedoc et sur l'histoire de laquelle il rédige une monographie. Il continue de prospecter l'histoire de Nîmes, d'Anduze ou d'autres localités gardoises ; d'où de nombreux articles aussi variés dans le fond que dans la forme, parus dans les *Annales du Midi* ou présentés aux *Actes des Congrès de la Fédération historique du Languedoc*. Il établit des rapports de notoriété sur les vins du Gard, crée le Musée roman de Saint-Gilles, le musée d'Aigues-Mortes, s'intéresse aux fouilles archéologiques du Temple de Diane dans les jardins de la Fontaine...

Lorsque Maurice OUDOT de DAINVILLE prend sa retraite en 1951, Marcel GOURON lui succède dans son poste d'archiviste en chef des archives départementales de l'Hérault installées rue Proudhon, dans le vieux bâtiment conventuel depuis lors démoli. C'est à cette date, ou dans les années qui suivent, que la plupart d'entre nous ont connu le ménage GOURON. Nous ne saurions séparer ceux que Dieu a unis. Madame GOURON était une femme d'une rare intelligence, au charme plein de fantaisies, à la remarquable culture. J'évoque souvent les conversations à bâtons rompus que nous entretenions toutes deux sur le pas de la porte des archives, l'une sortant pour faire quelque course, l'autre entrant pour consulter quelque document. Elle fut toujours particulièrement avenante pour la cadette que j'étais.

J'ai eu aussi bien souvent l'occasion de rencontrer Marcel GOURON dans son domaine. La taille moyenne, mais très droit, brun, le visage émacié, surtout à la fin de sa vie. Ce qui frappait avant tout, c'était le regard vif, souvent accompagné d'un sourire enjoleur, transperçant, ce regard de paléographe qui isole l'essentiel de l'accessoire, l'important de la broutille. Avec cela, le sens du bon sujet à traiter et de celui qu'il ne faut pas aborder... Il fit tout pour me démontrer que j'avais tort de travailler sur un sujet primitivement choisi et me jeta littéralement — avec l'aide de Louis DERMIGNY — dans les bras de «mes» ingénieurs. Je ne l'ai pas regretté ! Mais laissons la parole à Emmanuel LE ROY LADURIE dans son *Paris-Montpellier* (page 209). Je cite : «Excellent chercheur, il était blasé sur la pertinence de nos recherches : «Une thèse, me déclara-t-il un jour, c'est presque toujours un coup d'épée dans l'eau.» D'autres fois, à son pupitre, GOURON musait pendant plusieurs minutes sans que j'ose interrompre sa méditation. Et puis, en quelques mots, il faisait surface, d'une phrase surgie de nulle part...» C'est ce comportement qui lui valut une réputation de grand distrait. La légende, toujours elle, raconte que souvent parti de chez lui avec un chapeau, il rentrait de ses réunions avec celui d'un autre.

Dans ses années montpelliéraines, il doit faire face à de nombreuses responsabilités. Il rédige plusieurs inventaires : celui de la série G (affaires religieuses d'Ancien Régime), modèle du genre ; plusieurs volumes de la série C : intendance, États, affaires militaires. Il publie aussi cet admirable «*Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1509-1599)*» qu'il publie chez Droz en 1957. Dans le même temps, il devient président de la Fédération historique du Languedoc, correspondant du Comité des Travaux historiques, à ces titres président du Comité d'Accueil du 86ème Congrès des Sociétés savantes organisé en 1961. Conservateur des Antiquités et objets d'arts, il est aussi membre de plusieurs sociétés : société de l'École des Chartes, des Antiquaires de France, de l'Académie de Nîmes, de la Société archéologique de Montpellier, et dès 1952 de notre Académie. Une vie très remplie que viennent couronner de nombreuses décorations dont je ne citerai que la rosette de la Légion d'honneur et la rosette du Mérite national.

C'est au milieu de ces divers travaux qu'il doit surmonter un très grave accident de santé, un diabète très dur et long à dépister. Très droit, il maintient le cap malgré la fatigue.

Lorsqu'il prend sa retraite en 1970 après cinquante ans de service, il garde la charge des archives municipales de Montpellier qui lui avaient été confiées depuis plusieurs années. Ici encore, il publie un inventaire. Mais le cœur n'y est plus avec la

maladie et la mort de Madame GOURON en 1972. Pourtant Marcel GOURON, mort en 1982, a la joie d'avoir autour de lui plusieurs de ses enfants et petits-enfants dans lesquels il s'est trouvé comblé : André, professeur à la faculté de Droit (Montpellier I) doyen honoraire ; Geneviève (Madame NIEDERGANG), Docteur en médecine et pédiatre à Montpellier ; Anne (Madame DUPRAT), fonctionnaire aux Communautés européennes de Bruxelles ; Françoise (Madame KROPPER) maître de Conférences à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III). Il eût été heureux de voir le regroupement de la majeure partie de sa famille en ce Montpellier qu'il avait définitivement adopté et la relève de son métier d'archiviste assurée par la jeune génération.

Mi-Dauphinois et mi-Bordelais, disais-je en commençant. Se sentant surtout Bordelais par sa formation et son éducation, Marcel GOURON devenu languedocien, n'en a pas moins hérité certains traits de caractère des uns comme des autres de ses aïeux. De l'Allevaradin, il a l'acharnement au travail, la capacité de faire son miel de toute fleur, le talent de se renouveler et de passer d'une période d'histoire à une autre, d'une activité à l'autre. Mais il a aussi le goût du bel ouvrage des hommes du Saint-Émilionnais émondant impitoyablement les rameaux qui risqueraient d'«avilir le vignoble». Avec cela, leur flair de producteurs de bon cru et leur besoin des vastes horizons.

Qualités parfois paradoxales qui font l'essence même de l'homme d'étude et de réflexion qu'il fut. J'espère ne point trop l'avoir trahi.

Anne BLANCHARD

*

* *

TRAVAUX DE Marcel GOURON

Bibliographie sommaire

LIVRES

- *L'amirauté de Guyenne. Depuis le premier Amiral anglais en Guyenne jusqu'à la Révolution.* Paris, 1938, 556 pages.
- *Recueil des privilèges accordés à la ville de Bordeaux par Charles VII et Louis IX.* Bordeaux, 1937, 245 pages.
- *Les Étapes de l'Histoire de Nîmes* (Causeries faites à l'École Antique de Nîmes), Nîmes, 1939, 126 pages.
- *Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1503-1599)*, Genève, 1957, (coll. des Travaux d'Humanisme et Renaissance, Droz), 271 pages.

ARTICLES

- Controverse entre Intendants sur les ports de Marseille et de Sète en 1700. *Fédération Historique du Languedoc. Actes du XXXème congrès*, Sète, 1956, 5 pages.
- Estimation des biens nobles nîmois en 1369-1379, *Recueil Mémoires et travaux publiés par la Société d'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays de droit écrit*, Montpellier, 1951, pp 29-35.
- La création du Collège et de l'Université de Nîmes, *Mémoires de l'Académie de Nîmes - Tome LIII*, Nîmes, 1952, 15 pages.
- Archives et archivistes de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel*, Paris, 1955, pp 527-532.
- Un affranchissement de serfs à Laurens - 1270 - *Hommage à André Dupont - Études médiévales languedociennes* - Montpellier, 1974, pp 157-166.

RÉPONSE du Professeur Henri VIDAL

Mademoiselle,

«L'Académie montpelliéraine existait depuis l'Ancien Régime... Le climat de la ville étant salubre, l'académie conservait longtemps son homme ; on y rencontrait, en nombre substantiel, de courtois octogénaires, fragiles fleurons du *Who's who* de la cité. Il n'y avait pas, me semble-t-il, d'académiciennes : la «Yourcenar» languedocienne était encore à trouver.»

Ainsi parlait, dans ses souvenirs publiés en 1982 sous le titre *Paris-Montpellier*, votre ancien collègue, Emmanuel LEROY LADURIE. Gardons nous de démentir ses aimables propos sur la longévité des immortels montpelliérains. Mais, en vous élisant, l'Académie n'a pas cru trouver la «Yourcenar» languedocienne. D'abord, elle espère que vous manifesterez plus de fidélité à nos réunions du lundi que votre illustre consoeur aux séances du jeudi. Surtout, nul n'ignore que notre Compagnie a ouvert ses portes dès 1916 à Madame REYNÈS-MONTLAUR, puis à Madame Yves BLANC en 1935 et à Mademoiselle FABRÈGE en 1940. Depuis qu'E. LEROY LADURIE a quitté Montpellier en 1963, la section des lettres a accueilli Jeanne GALZY et Mademoiselle DEMOUGEOT, la section des sciences, Madame COMET et Madame PARIS. La section de médecine a suivi cet exemple en 1982 en élisant le Docteur Michèle VIDAL-GINESTIÉ. La vieille Dame du quai Conti n'a fait que suivre notre exemple. Elle a bien fait.

Au seuil de notre Académie, des ombres qui vous sont chères vous accueillent : Marcel BLANCHARD, votre père, et Raoul BLANCHARD, votre oncle. Permettez-moi de les évoquer, puisqu'ils sont des nôtres.

Marcel BLANCHARD était d'ascendance dauphinoise. Son père était inspecteur des impôts indirects et, parmi ses ancêtres, on trouve des artisans et des soldats. Le premier de sa lignée, il s'est orienté vers l'enseignement. Agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée de Grenoble, il entreprit en 1910, une thèse aux confins de ces deux sciences, puisque consacrée aux *Routes des Alpes Occidentales à l'époque napoléonienne* : comme tant d'autres, il était pluridisciplinaire sans le savoir. La guerre fit de ce professeur devenu lieutenant d'infanterie, un héros et un mutilé : blessé aux Dardanelles en 1915, il perdit l'oeil gauche et fut amputé du bras droit. Dominant courageusement ses blessures, il reprit sa recherche. Après deux années passées à Genève, il fut nommé, en 1919, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, puis professeur en 1922. L'histoire des chemins de fer, et, plus largement, l'histoire du Second Empire qui en vit l'essor furent les thèmes de prédilection de sa recherche.

Des générations d'étudiants admirèrent en lui la dignité de l'homme, la qualité du maître et aussi la bienveillance de l'examineur.

Il ne bornait pas son activité aux limites de la Faculté. Il acceptait volontiers de donner des conférences à travers la région. Il participait à l'activité du Rotary et aux séances de notre Académie où il occupait le fauteuil où siège aujourd'hui M. Pierre SABATIER d'ESPEYRAN, et surtout il consacrait beaucoup de son temps et de sa générosité au service des mouvements d'anciens Combattants. Recteur de l'Académie de Grenoble en 1941 dans des circonstances difficiles, il eut l'honneur d'être révoqué en 1943. Il fut alors professeur d'histoire de la colonisation à la Sorbonne jusqu'en 1947. Le Conseil d'État fit justice de l'arrêté qui l'avait mis prématurément à la retraite. Il se retira à Montpellier devenu sa ville d'adoption. Remplaçant une mère trop prématurément disparue, vous avez entouré ses dernières années d'une affection et d'un dévouement qu'il serait indiscret de louer et qu'il est impossible de passer sous silence.

Les jeux de l'amour et du hasard firent de ce montagnard l'époux d'une Orléanaise, qui voulut sans doute se marier sans changer de nom : elle s'appelait BLANCHARD. Son frère, Raoul, fut lui aussi agrégé d'histoire et de géographie. Il opta avec passion pour la géographie. Professeur puis doyen à la Faculté des lettres de Grenoble, il devint, avec éclat, le maître incontesté et parfois redouté de la géographie alpine. Pour bâtir de main de maître la série de ses grands livres sur les Alpes occidentales, il parcourt à pied toute la chaîne, commune après commune. Trop pressé de reprendre son enquête à la fin de la guerre, il tomba entre les mains de maquisards vigilants qui arrêterent ce vagabond trop curieux pour ne pas être suspect. L'intervention de mon beau-père, alors préfet des Basses-Alpes, le rendit aussitôt à ses chères études. Mon maître Paul MARRES, président de l'Académie en 1964, l'invita à présider la séance solennelle et cet homme de 87 ans fit, debout et sans notes, une superbe conférence sur le Canada français : il devint ainsi membre correspondant de notre Académie.

Pour devenir des nôtres, il vous suffisait de suivre leurs traces. Votre père a fait de vous une montpelliéraine et une historienne. Votre oncle vous a rendue sensible à la géographie : votre discours nous en a donné la preuve.

Née à Montpellier, vous avez fait vos études au lycée Clemenceau. Vous faites ensuite partie de la première génération d'étudiants qui a travaillé dans ce que l'on appelait alors la nouvelle Faculté des lettres, celle de la rue Cardinal de Cabrières, qui paraissait démesurée à ses créateurs eux-mêmes. Augustin FLICHE, Paul MARRES, votre père, tous trois membres de notre Compagnie, furent vos maîtres. La carrière de

votre père vous amena à préparer le diplôme d'études supérieures à Grenoble et l'agrégation à Paris. Une fois agrégée, après quelques mutations qui n'étaient pas sans agrément (n'avez-vous pas été professeur au lycée de Neuilly ?), vous êtes nommée, en 1954, au lycée Clemenceau. Vous revenez, pour toujours, à Montpellier. En ces temps quasi mythologiques, l'étudiant coupable d'avoir triomphé de l'agrégation n'était pas condamné à enseigner pour longtemps, dans des collèges ruraux, sous des cieux embrumés.

On savait aussi que la recherche pouvait conduire à l'enseignement supérieur. Préparer une thèse n'était pas une formalité d'autant plus belle qu'elle était inutile. Hier comme aujourd'hui, le courage est nécessaire dans cette aventure, mais il était alors soutenu par l'espoir. Vous voilà donc en quête d'un sujet. L'architecture montpelliéraine vous tente d'abord et certes l'étude d'ensemble des hôtels et des églises de Montpellier est un beau sujet. Mais dans les rues étroites et les cours ombrageuses de notre ville, vous faites une rencontre décisive : nos rues ont été votre chemin de Damas. Vous découvrez le rôle des ingénieurs du Roi. Un bref article paru, en 1961, dans la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, signale ce fait. Après l'avoir lu, le regretté Louis DERMIGNY se persuade et vous persuade que vous avez trouvé là un grand thème de recherche. Marcel GOURON vous orienta avec vigueur dans la même direction. Vous avez la sagesse de suivre son conseil. Désormais, vous êtes sur le sentier de la guerre et vous allez vivre dans la compagnie des ingénieurs du roi. Avec eux, grâce à eux, vous devenez assistante à la Faculté des Lettres en 1963 et maître-assistante en 1969.

En 1976, sous les ors surabondants de l'amphithéâtre Liard, au coeur de la Sorbonne que ne saurait faire oublier le nom surréaliste de Paris IV utile au Ministère et aux facteurs, vous soumettez votre thèse au jugement d'un jury que préside notre commun maître Alphonse DUPRONT. Après avoir, comme il sied, prodigué les compliments, tressé les guirlandes et décoché quelques flèches anodines, le jury vous décerne la mention Très Honorable. *Digna est intrare*. Les ingénieurs du roi ont fait de vous un professeur à l'Université Paul-Valéry en 1978. Qu'étaient donc ces ingénieurs du roi ?

Les ingénieurs du roi constituent un corps, créé en 1691 par le regroupement des ingénieurs rattachés jusque là à la Guerre et à la Marine. A ce corps, vous consacrez la première partie de votre thèse. A sa tête, le roi nomma Michel LE PELETIER DE SOUZY, alors conseiller d'État et intendant des Finances. Assisté de Vauban, qui conserva jusqu'à sa mort le titre de commissaire général des Fortifications, il dépendait directement du roi. La Régence mit un terme à sa carrière. Les fonctions de directeur et

de commissaire général furent alors réunies entre les mains du marquis d'Asfeld, dont le «règne» dura jusqu'en 1743. Le corps subit ensuite trois transformations essentielles et connexes. En 1744, les Fortifications furent rattachées au secrétariat d'État à la Guerre. En 1748, fut créée l'École de Mézières chargée du recrutement exclusif et de la formation des futurs ingénieurs. On y entrait par concours. Enfin les ingénieurs formèrent le corps du Génie, qui, après quelques tâtonnements, trouva son nom et son organisation dans l'ordonnance du 31 décembre 1776. Paradoxalement ce corps trouva sa forme la plus élaborée au moment même où ses membres étaient déchargés des travaux civils, concurrencés par les artilleurs en matière de théorie et victimes de l'évolution de la guerre, qui minimisait l'importance des sièges.

Dans la seconde partie, vous étudiez les hommes : famille, vie professionnelle, revenus et fortunes. A travers des pages nourries, brillantes et fines, nous apprenons que les ingénieurs, contrairement à une opinion trop répandue, sont souvent nobles (52 %). Recrutés dans le royaume, ils sont, pour le plus grand nombre, originaires de Paris, de la Normandie, de la Champagne, du Morvan, patrie de Vauban, des généralités de Montpellier et d'Aix. L'âge moyen de leur mariage est tardif (37 ans), ce qui valut à certains des années agitées : Lazare CARNOT passa en prison militaire les mois d'avril et de mai 1789 pour avoir voulu rompre le mariage de son ancienne maîtresse fiancée à un heureux rival. La carrière est jalonnée par les grades d'ingénieur ordinaire, ingénieur en chef et directeur, mais les deux cinquièmes ne dépassent pas le premier grade et un cinquième seulement atteint le dernier. Deux ingénieurs ont reçu le bâton de maréchal, Vauban et Asfeld. Hommes de cabinet, dont vous présentez les instruments, les bibliothèques et les portefeuilles, les ingénieurs sont aussi hommes de terrain et hommes de guerre. Modérément riches mais mieux payés que les autres militaires, ils vivent d'abord de leur traitement et n'attendent de leurs travaux supplémentaires et de leur fortune personnelle qu'un complément parfois appréciable de ressources.

Il est vrai que l'ingénieur déployait une activité grande et diverse. Les pertes territoriales de la fin du règne de Louis XIV l'obligent à combler les brèches ouvertes dans la «ceinture de fer» de Vauban, en particulier avec les fortifications de Metz et de Briançon. La topographie se perfectionne jusqu'aux découvertes décisives de MONGE dont l'enseignement en cette matière à l'École de Mézières resta secret jusqu'à la Révolution. Malgré la création d'un corps autonome d'ingénieurs cartographes, les ingénieurs de fortifications continuent de dessiner des cartes et d'en perfectionner la technique. Après 1774, ils établirent l'atlas des places dont vous annoncez la publication. Au service du roi mais aussi des États et des villes, les ingénieurs ont construit des bâtiments civils et des églises, tracé des places, aménagé rivières et ports, creusé des canaux,

asséché des marais. Jean MARESCHAL en donna un bel exemple en Alsace où il remodela Belfort et en Languedoc où son chef-d'oeuvre reste la Fontaine de Nîmes. Soit à titre individuel, soit en mission officielle, les ingénieurs ont aussi travaillé hors du royaume et notamment en Turquie. Enfin, ouverts à l'esprit des Lumières, ils ont consacré une part de leurs loisirs à des travaux scientifiques ou techniques souvent de qualité, et ils n'ont pas hésité, avec moins de bonheur, à composer des romans, comédies, tragédies ou opéras. «Rouget de Lisle, auteur de nombreux chants, reste plus célèbre pour sa Marseillaise que pour son application professionnelle mise en doute dès son entrée à l'École de Mézières.»

Bien composé et bien écrit, assorti d'annexes, d'une ample et méthodique bibliographie, d'index et de tables, ce beau livre est abondamment illustré avec sûreté et goût, Cinquante-huit cartes, graphiques et tableaux complètent l'information.

Pour élever ce monument de 636 pages à la gloire des ingénieurs du roi, vous avez pendant des années, à travers archives et bibliothèques, rassemblé une immense documentation. Pour la dominer, vous avez fermement défini une méthode : «il n'y avait qu'une méthode et une seule : dans un premier temps, chercher à connaître chacun des membres (de ce corps) pour ensuite regrouper par thèmes les différents renseignements recueillis sur chaque individu. Vous avez ainsi reconstitué la biographie des 1 490 ingénieurs du roi. Ou peu s'en faut. Certains, trop «coriaces», ont résisté à vos investigations et vous avez eu la sagesse de vous arrêter, de résister à l'illusion de l'exhaustif.

Mais à peine aviez-vous échappé à ce péril que deux plus graves vous menaçaient. Ou bien vous déversiez toute votre documentation dans votre thèse : les arbres alors masquaient la forêt, les ingénieurs étouffaient le corps et votre thèse, par son hypertrophie, décourageait lecteurs et éditeurs. Ou bien, comme tant d'autres, vous vous résigniez à laisser le trésor d'une documentation inédite enseveli dans la poussière et voué à l'inexorable mouvement de translation qui l'aurait conduit du bureau au grenier et du grenier à la poubelle. C'est sans doute le sort de la plus grande part de la recherche en France aujourd'hui.

Vous avez pu et su trouver la solution. Après avoir fait de votre thèse un ouvrage clair, solide et brillant, vous avez publié en 1981 le *Dictionnaire des ingénieurs militaires*, 786 pages. Chaque ingénieur a sa notice, assortie de notes en bas de pages : 10 776 notes, sauf erreur de ma part. Précédée d'un rapide aperçu sur la famille, chaque notice donne, dans la mesure du possible, l'état-civil, les renseignements biographiques concernant l'intéressé, sa femme et ses enfants, le *curriculum vitae* de l'ingénieur,

les batailles et les sièges auxquels il a pris part, ses travaux professionnels et personnels et les appréciations de ses supérieurs. La présentation matérielle de ces notices clairement composées et bien aérées rend facile la consultation. Il est ainsi possible d'appréhender, au-delà des carrières, les réalités familiales et sociales, de retrouver des dynasties, de démêler des réseaux complexes d'alliances.

Les «apostilles» par lesquelles les ingénieurs étaient notés ajoutent une note de pittoresque et évoquent un style de notation disparu au XIX^{ème} siècle. De Marc-Antoine de LERETTE par exemple, il est dit : «Très bon sujet... à qui le siège de Namur a coûté un bras et qu'on peut dire criblé de coups par les sièges précédents, car il n'a jamais manqué de recevoir quelques grandes blessures à tous ceux où il s'est trouvé. Il est très brave homme et s'il ne l'avait tant été, il s'en trouverait beaucoup mieux qu'il ne fait» (p. 475), ou d'Étienne-Thérèse-Amarante DUBOIS DU FRESNAY : «... son caractère paraît bon et honnête, mais il est un peu brusque et a besoin de se former par l'usage du monde» (p. 233). Il eut le temps de se former puisque ce dernier survivant du corps des ingénieurs mourut en 1864, à l'âge de cent-six ans.

Ces ingénieurs auxquels vous avez consacré tant d'années se sont montrés reconnaissants. Non contents d'établir votre réputation scientifique, il vous ont permis d'être définitivement montpelliéraine, comme votre père, comme votre frère, le docteur Paul BLANCHARD, ophtalmologue de grande réputation. A son tour, votre second frère, le général Jean BLANCHARD, a pris sa retraite dans notre ville et, peu ou prou, vos dix neveux et vos quatorze petits-neveux ont des liens avec le Clapas.

Ni votre nomination en qualité de professeur, ni votre enseignement d'histoire moderne, ni la direction des travaux que vous avez distribués, ni la publication de la thèse et d'un dictionnaire, ni votre participation aux réunions des comités, commissions, conseils à moins qu'il ne s'agisse d'ateliers, de séminaires ou de symposiums qui absorbent la vie universitaire plus qu'elles ne l'enrichissent, ne vous ont détournée de la recherche.

Vous avez en chantier une biographie de Vauban : qui, aujourd'hui, est mieux préparé que vous pour l'écrire ? Vous songez à publier l'atlas des fortifications et vous venez de contribuer à *l'Histoire de Montpellier*. Après les historiens, de GARIEL à Jean BAUMEL, dont les travaux ont jalonné l'historiographie montpelliéraine pendant le premier millénaire de cette ville, une équipe a voulu poursuivre leurs efforts au seuil du second millénaire. Avec Gérard CHOLVY qui dirigeait l'entreprise, M. Jean COMBES, vous et moi, l'Académie a participé à cette oeuvre collective. L'épuisement de la première édition, la diffusion immédiate d'une seconde édition qui efface les imper-

fections matérielles de la première montrent que ce livre répondait à une attente. Pour votre part, vous comblez le lecteur avec le chapitre relatif au XVII^e siècle. Vous retrouvez là des thèmes familiers : les fortifications dressées par d'ARGENCOURT contre l'armée royale, la construction de la citadelle dont l'enceinte nous abrite en ce jour, le transfert de Pézenas à Montpellier de la capitale provinciale, la floraison des hôtels, des églises et des couvents dans le carcan de la Commune Clôture. Mais rester scientifique tout en étant accessible au grand public est un périlleux exercice. Vous le réussirez avec brio. Votre plume sait rendre vivante votre érudition. Je me bornerai à deux exemples. S'agit-il de peindre l'angoisse qui étreint Montpellier à la veille du siège de 1622 ? Vous écrivez : « Les pas lourds et pesants de la soldatesque, le bruit métallique des hallebardes ou des piques qui se heurtant, cassent brusquement le silence apeuré ou haineux, la lueur des torches illuminant pour quelques instants un recoin obscur font de ces sombres soirées de fin février 1622 une ronde de nuit montpelliéraine de haut relief. »

Montpellier soumis, Louis XIII y laisse deux régiments : loger cette soldatesque chez l'habitant est intolérable. Voici comment le pouvoir central a berné le conseil municipal et comment vous relatez l'affaire : « Après toute une campagne psychologique fort bien menée, le gouverneur, M. de VALENÇAY, incite le conseil municipal à demander à Louis XIII l'autorisation de construire une citadelle où logeraient les troupes incriminées. Malgré les protestations de quelques-uns qui, perspicaces, ont bien compris le danger de l'opération, le Conseil mi-partie opine à une forte majorité. Dès lors, le sort de la ville bascule : du rôle de place de sûreté qu'elle avait conservé, elle passe à celui de place-forte royale, avec une citadelle, siège visible de la souveraineté. » Ainsi les montpelliérains ont demandé et payé une citadelle destinée à les surveiller et, au besoin, à les mater. Inutile d'insister : vos auditeurs d'aujourd'hui sont sans doute vos lecteurs d'hier. Mais la qualité de vos recherches et l'élégance de leur présentation font bien augurer de vos communications à nos séances.

Parce qu'elle en était sûre, l'Académie vous a élue au fauteuil qu'ont occupé avant vous Marcel GOURON et Augustin FLICHE. Vous avez fait revivre avec délicatesse Marcel GOURON, sa personnalité attachante et son oeuvre riche et diverse de chercheur et d'administrateur. Il m'est cher à bien des titres. J'ai été, après lui, après M. GALLET de SANTERRE et André DUPONT, le successeur du doyen FLICHE à la présidence de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Dans ma carrière administrative, j'ai eu affaire au conservateur des objets classés et je ne pouvais qu'approuver les saintes colères qui animaient Marcel GOURON devant les dégâts causés par des curés ingénus qui se croyaient intelligents parce qu'ils étaient

iconoclastes. J'ai admiré l'oeuvre obscure, pénible et capitale qu'il a accomplie en classant des séries d'archives et en publiant des inventaires. Pour moi, son souvenir reste lié à l'ancien bâtiment des archives, à un bureau austère et vieillot, à un cloître discret, à un dépôt glacial, et à un appartement d'un exceptionnel inconfort.

M'associer à l'hommage que vous lui avez rendu est aussi, pour moi, l'occasion de rendre à son fils, le doyen André GOURON, sans être égaré ni par l'exagération méridionale, ni par l'amitié qui nous lie, mon admiration pour le travail qu'il a accompli à la Faculté de Droit comme doyen et comme président de la section d'histoire et pour l'oeuvre scientifique, difficile et fondamentale qu'il construit au fil des ans et qui fait de lui, le meilleur spécialiste européen de l'histoire du droit romain au Moyen Âge.

Marcel GOURON avait succédé à l'Académie à Augustin FLICHE qui fut l'ami de votre père et son collègue à la Faculté des lettres de 1922 à 1941. Ainsi le cercle se referme ; les ombres que j'évoquais en commençant se retrouvent au terme de mon propos. Les morts s'unissent aux vivants pour vous souhaiter de tout coeur, parmi nous, la bienvenue.

Henri VIDAL

*

* *

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Mademoiselle,

C'est avec une délicate émotion que nous venons d'entendre évoquer le souvenir de votre prédécesseur qui siégea pendant trente ans en notre Compagnie.

Il succédait au Doyen FLICHE dont il admirait les travaux et notamment ceux consacrés à la Papauté en Avignon qui font toujours autorité.

Marcel GOURON nous exposa bien des fois, avec distinction et discrétion, le fruit de ses recherches sur les écrits, chartes et documents ainsi que sur les vieilles pierres de notre région, confiés à sa vigilance éclairée. Monsieur Henri VIDAL vient de nous présenter, avec son élégance habituelle, votre attachante personnalité et vos excellents travaux. Avec lui, ainsi qu'avec de nombreux confrères de l'Académie, vous avez récemment contribué à la rédaction de cette belle histoire de Montpellier publiée à l'occasion du Millénaire sous la direction de Gérard CHOLVY.

Toute votre oeuvre comme votre enseignement assurent le maintien de hautes traditions familiales. Nombreux sont encore ici ceux qui se souviennent de cette séance solennelle du 16 avril 1964, au cours de laquelle votre oncle Raoul BLANCHARD, Membre de l'Institut, traitait à cette tribune «des mouvements d'indépendance du Canada français.»

Le Recteur BLANCHARD, votre père, éminent historien et grand mutilé de guerre, avait accédé par son savoir et son courage à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur. Les universitaires de Montpellier le tenaient en singulière estime, de même que ceux de Grenoble dont il devint le chancelier.

Mademoiselle,

En vous avançant le XXème fauteuil de sa section des Lettres, l'Académie tout entière se réjouit des savantes et brillantes communications dont vous allez l'illustrer.

Jean CADERAS de KERLEAU